

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ D'EVRY VAL D'ESSONNE

LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D.613-1, D.613-3 et D.613-6

Vu l'arrêté du 16 juillet 2020 relatif à l'accréditation de l'Université d'Evry Val d'Essonne l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. MICKAEL SAMPAIO, né le 4 janvier 1996 à BRETIGNY-SUR-ORGE (091) en vue de son inscription à la Licence Professionnelle ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

**VU LE PARCOURS TYPE ADMINISTRATION ET SECURISATION DES RESEAUX ET SERVICES INTRANET ET INTERNET,**

Le diplôme de **LICENCE PROFESSIONNELLE** de SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, Mention **METIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB**  
*mention bien*

est délivré à M. **MICKAEL SAMPAIO**

au titre de l'année universitaire 2020-2021

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 15 mars 2022

*Le titulaire*

*Le Président*

*Le Directeur*

*Le recteur de la région académique,  
Chancelier des universités*

N° **EVRY 15601513**

/2022202000686

Patrick CURMI

Hichem MAAREF

Christophe KERRERO